

Ouvrages d'Art et enjeux environnementaux



Jeudi 02 mars 2017

Amphi des 13-Vents - Aix-en-Provence

Contexte

Préservation de la biodiversité (milieux et espèces), protection des ressources naturelles, gestion des déchets, économie circulaire, empreinte écologique et durabilité des structures sont autant d'éléments qui président à l'acte de construire. Ces enjeux sont particulièrement prégnants sur les territoires de la zone d'action du Cerema Méditerranée, identifiés comme «hot spot» de la biodiversité à l'échelle de la France, et particulièrement menacées par l'activité humaine.

Objectifs

L'objectif de cette journée, organisée sous l'égide de la CoTITA, est de faire un point sur les enjeux et les obligations réglementaires relatifs à la protection de l'environnement dans les projets de construction ou de réparation d'ouvrages d'art. Cette journée, ponctuée de retours d'expériences, sera également l'occasion d'échanger autour de nouvelles approches au service de la durabilité des ouvrages, de leur qualité d'usage et de l'analyse de leur cycle de vie.

Public

Cette journée s'adresse aux maîtres d'ouvrage et services en charge de la gestion, de la conception ou de la réparation des ouvrages d'art, ainsi qu'aux services en charge des problématiques environnementales.

Programme

9h00	Accueil des participants	
9h30	Ouverture et présentation du programme de la journée Jean-Christophe CARLES, Cerema Méditerranée	
	L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE - LES BILANS ENVIRONNEMENTAUX	
9h45	Eco Conception Yannick TARDIVEL, Cerema Infrastructures de transports et matériaux	20 min
10h05	Présentation de DIOGEN et de CIOGEN Yannick TARDIVEL, Cerema Infrastructures de transports et matériaux	30 min
10h35	Infrastructures routières : innovations et impacts environnementaux Yannick TARDIVEL, Cerema Infrastructures de transports et matériaux	25 min
11h00	Echanges	

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LA DÉMARCHE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES OUVRAGES

11h10	Agir pour la biodiversité lors des travaux sur ouvrage Agnès ROSSO-DARMET, Cerema Méditerranée Nicolas GEORGES, Cerema Méditerranée <ul style="list-style-type: none">la protection des espècesagir sur les continuités écologiques - les trames vertes et bleues	30 min
11h40	Un exemple de prise en compte lors des travaux de reconstruction du pont de Manosque Frédéric SCHOTT, CD 04 Xavier BERNARD, CD 04	30 min
12h10	Intervention en situation d'urgence - Retour d'expérience de l'aménagement du seuil du Rageoux sur la RN85 Bruno VACHIN, DirMED	20 min

12h30 **Echanges**

12h45 **Déjeuner (inscription préalable obligatoire)**

DE NOUVELLES APPROCHES AU SERVICE DE LA DURABILITÉ ET DE LA FONCTIONNALITÉ DES OUVRAGES

14h15	Les ponts intégraux Philippe JANDIN, Cerema Infrastructures de transports et matériaux	20 min
14h35	L'approche PERformantielle de la Durabilité des ouvrages en Béton Nathalie CORDIER, Cerema Méditerranée	20 min
14h55	Les aciers inox, les aciers autopatinables Philippe JANDIN, Cerema Infrastructures de transports et matériaux	10 min
15h05	La notion de qualité d'usage Pauline CAULET, Cerema Méditerranée	20 min
15h25	Echanges	

LA GESTION DES DECHETS - LA FIN DE VIE

15h35	Le diagnostic préalable à la remise en peinture des ouvrages métalliques et la gestion des déchets Philippe DUMAS, Cerema Méditerranée	20 min
15h55	La problématique amiante <ul style="list-style-type: none">le contexte réglementaire Nies BOUSSIOUF, Cerema Infrastructures de transports et matériauxun retour d'expérience : le chantier de réparation du viaduc de Martigues Didier GAURENNE, DirMED	20 min 15 min
16h30	Présentation du guide démolition des ouvrages d'art Jean-Christophe CARLES, Cerema Méditerranée	15 min
16h45	Un exemple de chantier de démolition Denis SAVINO, Marseille Provence Métropole	20 min
17h05	Echanges	
17h15	CONCLUSION ET CLÔTURE DE LA JOURNÉE Jean-Christophe CARLES, Cerema Méditerranée	

LIEU DE LA MANIFESTATION

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

blandine.donadieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17
marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

Renseignements techniques

jean-christophe.carles@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 86

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 24 février 2017

Les inscriptions (1) se font uniquement en ligne : cliquez sur le lien ci-dessous :
<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=41991&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



**PAR LES TRANSPORTS
EN COMMUN**

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

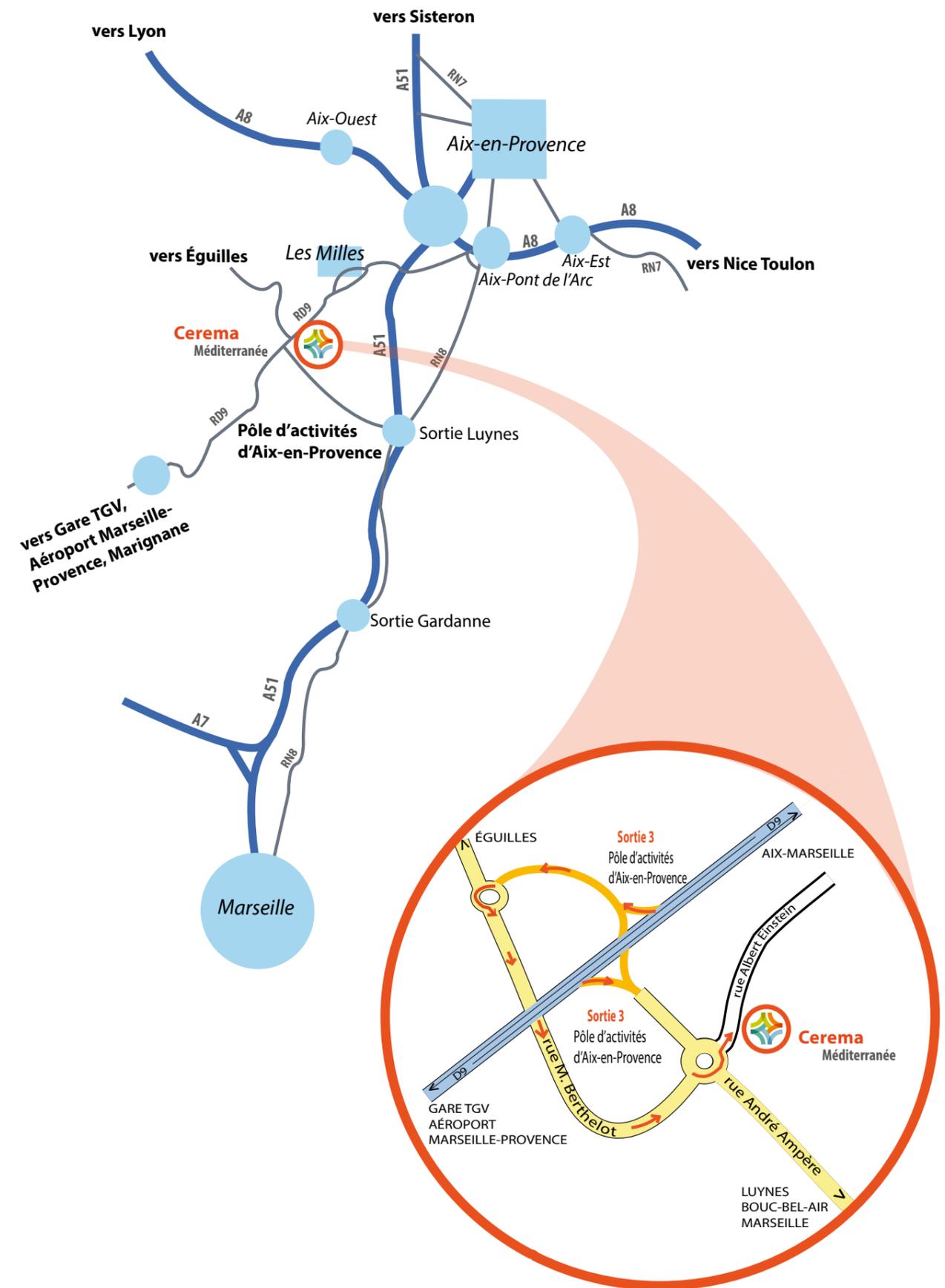
■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

PLAN D'ACCÈS



Réalisation graphique : Service communication Cerema Méditerranée - Janvier 2017

(1) Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé à l'attention du Service Communication (adresse du Cerema Méditerranée ci-dessus).